



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

perspectives

Question au Gouvernement n° 3211

Texte de la question

COUPLE FRANCO-ALLEMAND

Mme la présidente. La parole est à M. Philip Cordery, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Philip Cordery. Monsieur le Premier ministre, l'Europe est confrontée à des défis sans précédent : répondre humainement à la question migratoire ; investir pour relancer nos économies ; lutter contre le *dumping* fiscal et salarial ; renforcer et démocratiser la zone euro ; réussir la transition écologique et numérique ; lutter contre le terrorisme.

François Hollande et Angela Merkel l'ont dit à l'unisson la semaine dernière, dans une séance historique au Parlement européen : c'est par la solidarité et la responsabilité que ces défis peuvent être surmontés. C'est avec une Europe réorientée, plus forte et plus démocratique que nous retrouverons la souveraineté. Belle image de la relation franco-allemande, vingt-six ans après les discours de François Mitterrand et d'Helmut Kohl dans la même enceinte.

N'en déplaise à Mme Le Pen, discuter avec l'Allemagne et négocier avec ses dirigeants ne constituent pas un asservissement. Il s'agit d'un partenariat essentiel. C'est le choix du Président de la République et de cette majorité. L'heure n'est pas au suivisme, mais au dialogue constructif entre les deux capitales, et ce au service de l'ensemble de l'Union européenne et de ses habitants, comme nous l'avons vu lors de la crise grecque ou plus récemment avec les réfugiés. Le couple franco-allemand est redevenu force de propositions dans cette Europe en pleine mutation et il a retrouvé son rôle de moteur dans la construction européenne.

Monsieur le Premier ministre, l'Europe est aujourd'hui à un tournant de son histoire. Elle doit choisir entre le souverainisme, synonyme de déclinisme et d'affaiblissement de la France, et la souveraineté qui, en étant partagée, sera retrouvée ; choisir entre le renoncement et le renforcement ; choisir entre la voie du passé et celle de l'avenir. La France, par l'intermédiaire du Président de la République et de votre gouvernement, a choisi d'aller de l'avant. Dès lors, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous dire comment se construira la coopération franco-allemande à l'avenir et quelle forme elle prendra ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

M. Harlem Désir, secrétaire d'État chargé des affaires européennes. Monsieur Cordery, la relation entre la France et l'Allemagne est unique, comme vous l'avez rappelé. Quand nos deux pays sont unis, ils parlent ensemble d'une voix forte, influente non seulement en Europe mais partout dans le monde.

Mme Claude Greff. Eh bien, ça n'a pas été le cas !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. Ces dernières années et ces derniers mois, face aux très nombreuses épreuves que nous avons traversées, c'est bien la relation franco-allemande qui aura permis de trouver une voie de sortie par le haut pour l'Union européenne.

Mme Claude Greff. C'est l'Allemagne surtout, pas la France !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. S'agissant de la crise des réfugiés, victimes des convulsions au Moyen-Orient et des drames de l'Afrique, c'est ensemble que nous avons proposé une action pour que la France prenne part à la coordination. S'agissant de la Grèce, alors que nous avons permis d'éviter le pire scénario, celui d'une sortie de la zone euro, c'est la France, sur l'initiative du Président de la République,...

Mme Claude Greff. Cela se saurait !

M. Harlem Désir, secrétaire d'État. ...qui a proposé, avec l'Allemagne et la Chancellerie, une solution permettant au pays de rester dans la zone euro. Il en va de même face au terrorisme qui a frappé notre pays. Même chose face à la violation brutale du droit international en Ukraine, dont l'issue n'a pu être engagée que dans le cadre du « format Normandie », c'est-à-dire, là encore, sur l'initiative du Président de la République qui a réuni, avec la Chancellerie, le président Poutine et le président Porochenko, pour permettre un cessez-le-feu et la mise en œuvre d'une série de réformes qui vont dans le sens de l'apaisement. Même chose, enfin, en ce qui concerne la Syrie, contre le régime criminel d'Assad et contre les terroristes de Daech.

Nous sommes pleinement engagés ensemble pour faire avancer l'Union européenne et son intégration, parce que le débat n'est pas entre moins ou plus d'Europe, mais entre l'affirmation ou la fin de l'Europe. C'est pour cette raison que nos pays ont porté ensemble une contribution sur l'avenir de l'Union économique et monétaire le 22 mai dernier, proposant des pistes d'approfondissement à traité constant, une liste commune de projets pour la mise en œuvre du plan Juncker, qui est désormais au centre de l'agenda de la relance européenne, et une coordination étroite pour lutter contre le dérèglement climatique. Ce retour du couple franco-allemand, c'est bien celui que nous avons vu au Parlement européen.

Mme la présidente. Merci, monsieur le secrétaire d'État, votre temps de parole est écoulé.

Données clés

Auteur : [M. Philip Cordery](#)

Circonscription : Français établis hors de France (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3211

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 octobre 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 octobre 2015](#)